

Relations diplomatiques

Le Fonds pour le désarmement s'inscrit dans un éventail beaucoup plus large d'activités du gouvernement canadien visant le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Le gouvernement du Canada participe activement à un grand nombre de discussions bilatérales et multilatérales pour influencer le processus du désarmement et du contrôle des armements et y apporter une contribution particulière. Exception faite des superpuissances, le Canada est l'un des rares pays à être membre de presque tous les organismes de délibération ou de négociation pour le désarmement et le contrôle multilatéral des armements, notamment la Première Commission et l'Assemblée générale des Nations unies à New York; la Commission du désarmement des Nations unies; la Conférence du désarmement à Genève, l'organisme de négociation des Nations unies; les Négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces; la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe.

Le Canada participe également à toutes les discussions sur le contrôle des armements au sein de l'OTAN et poursuit des dis-

cussions bilatérales avec ses alliés. De plus, il prend part régulièrement à des consultations détaillées sur le contrôle des armements avec l'Union soviétique et ses alliés est-européens, de manière bilatérale ou multilatérale.

Cette situation unique donne au Canada des responsabilités et des privilèges spéciaux pour garantir des progrès en vue d'une sécurité internationale véritable grâce à un niveau moins élevé d'armements, tant nucléaires que conventionnels. Le Canada n'œuvre pas seul à cette fin, il travaille de concert avec ses alliés de l'OTAN et les membres des Nations unies, mais il joue néanmoins un rôle de premier plan.